

Espalion, le 5 février 2024

## **Convocation**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Haut Rouergue qui aura lieu le :

**13 février à 18h00**  
**A la Mairie de Saint-Côme-d'Olt**

L'ordre du jour portera sur :

- Administration générale du PETR du Haut Rouergue
  - o Approbation du procès-verbal du 5 décembre 2023
  - o Lieu pour la tenue de la prochaine réunion du conseil syndical
- Ressources humaines
  - o Convention de prestation de service avec la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère pour l'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
  - o Poste chargé(e) de mission Attractivité – Accueil de nouvelles populations
  - o Autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel par les agents pour la chargée de mission Attractivité – Accueil de nouvelles populations et le chargé de mission paysage
  - o Création d'un poste non permanent de catégorie B à temps complet – Chargé(e) de mission mobilité et LEADER au PETR du Haut Rouergue
  - o Mise à jour du tableau des emplois
- Projet de territoire
  - o Approbation avenant Bourg-Centre Occitanie pour la commune de Saint-Côme-d'Olt
  - o Mise en place de commissions thématiques avec désignation de référents élus : accueil, paysage-transition énergétique, mobilité
  - o Contractualisations : actualités
  - o Atlas de la Biodiversité Communale
- Finances
  - o Approbation du Règlement Budgétaire et Financier
  - o Ingénierie territoriale 2024 – demande de subvention
  - o Budget primitif 2024 - Débat d'Orientations budgétaires 2024
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre l'invitation et l'ordre du jour à votre suppléant(e) et d'informer le secrétariat du PETR du Haut Rouergue.

Pour information, afin de tenir compte de la loi Engagement et Proximité, les convocations avec les documents joints sont dès à présent transmises par voie électronique à l'ensemble des délégués



titulaires et suppléants ainsi qu'aux conseillers communautaires des assemblées membres. Elle peut, sur demande d'un conseiller syndical, être adressée par écrit.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,  
Jean-Michel LALLE



**Délégués Titulaires et Suppléants :**

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Marc BORIES (suppléant Bruno VEDRINE), David MINERVA (suppléante Catherine SANNIE CARRIERE), Alain VIOULAC (suppléant Yves BIOULAC), Hervé LADSOUS (suppléant André CARNAC), Christine PRESNE (suppléant Christophe BERNIE), Christian NAUDAN (suppléant Raphaël BACH).

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Nicolas BESSIERE (suppléante Nathalie COUSERAN), Bernard BOURSINHAC (suppléant Benoît RASCALOU), Jean-Michel LALLE (suppléante Magali BESSAOU), Éric PICARD (suppléante Yolande BRIEU), Jean-Luc CALMELLY (suppléant Benoît BARRAL), Bernard SCHEUER (suppléant Jean PRADALIER).